

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES**

À une séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Phares, tenue le lundi 13 décembre 2010, à 19 h 39, à la salle des commissaires, 435, avenue Rouleau, Rimouski, sont présents :

1. Les commissaires :

M^{mes} Noëlla Bourdages
Louise Dionne
Nadyne Langlois
Pauline Michaud
Stéphanie Vill, à compter de 20 h 37

MM. Daniel Arseneault
Raynald Caissy, vice-président
Patrice Cayouette (représentant du Comité de parents pour l'ordre secondaire)
Jacques Deschênes
Steve Gagné
Gilbert Labrie
Jean-Maurice Lechasseur
Luc Marcoux
Alain Rioux
Gaston Rioux (représentant du comité de parents pour l'ordre primaire)

formant quorum sous la présidence de M. Raymond Tudeau.

2. Le directeur général, M. Jacques Poirier, et la secrétaire générale, M^{me} Cathy-Maude Croft.

À cette séance sont aussi présents :

M^{me} Francine Doucet, directrice générale adjointe
M. Rock Bouffard, directeur des Services des ressources humaines
M. Carl Ruest, directeur des Services des ressources matérielles
M. Marc Girard, directeur des Services des ressources financières
M. Jean-François Parent

Absences motivées :

Sara Deschênes
Claude Fortin
Lise Lévesque
Guy Potvin
Philippe St-Germain

M. Raymond Tudeau remet un certificat de reconnaissance à M^{me} Thérèse Martin, agente d'information, pour son apport à la

reconnaissance et la promotion des services offerts par les établissements de la Commission scolaire des Phares.

10-12-13-132 PÉRIODE DE QUESTIONS ET CORRESPONDANCE DES ÉLÈVES

Aucun élève n'est présent à la séance ordinaire du conseil des commissaires et aucune correspondance n'a été acheminée au président.

10-12-13-133 PÉRIODE DE QUESTIONS RÉSERVÉE AU PUBLIC

Aucune personne du public n'est présente à la séance ordinaire du conseil des commissaires.

10-12-13-134 PÉRIODE RÉSERVÉE AUX COMMISSAIRES PARENTS

M. Gaston Rioux, représentant du comité de parents, présente un résumé des dossiers qui ont retenu l'attention du comité de parents depuis la dernière séance ordinaire du conseil des commissaires.

10-12-13-135 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Jean-Maurice Lechasseur et résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1.0 a) Ouverture de la séance et présences;
- b) Certificat de reconnaissance;
- 2.0 Période de questions et correspondance des élèves;
- 3.0 Période de questions réservée au public;
- 4.0 Période réservée aux commissaires parents;
- 5.0 Adoption de l'ordre du jour;
- 6.0 **Décision**
 - 6.1. Procès-verbal de la séance ordinaire du 22 novembre 2010 :
 - Approbation;
 - Suivis;
 - 6.2. Répartition des services éducatifs entre les écoles – Année scolaire 2011-2012 – Pour adoption (Francine Doucet) ;
 - 6.3. Répartition des services éducatifs entre les centres – Année scolaire 2011-2012 – Pour adoption (Francine Doucet) ;
 - 6.4. Critères d'inscription des élèves dans les écoles – Année scolaire 2011-2012 – Pour adoption (Francine Doucet) ;
 - 6.5. Mission de recrutement d'élèves étrangers en formation professionnelle – Guadeloupe du 15 au 22 janvier 2011 (Francine Doucet) ;

- 6.6. Modification au plan d'effectifs du personnel de soutien (Rock Bouffard) ;
- 6.7. Rapport d'implantation du Programme d'accès à l'égalité en emploi – Pour consultation (Rock Bouffard) ;
- 6.8. Achat du terrain de l'école de l'Aquarelle (Carl Ruest) ;
- 6.9. Remplacement des chaudières au mazout à l'école de l'Envol et à l'école de Mont-Saint-Louis – Paiement final (Carl Ruest) ;
- 6.10. Divers projets de construction – Choix de firmes d'architectes (Carl Ruest) ;
- 6.11. Divers projets de construction – Choix de firmes d'ingénieurs (Carl Ruest) ;
- 6.12. Réfection de la toiture de la ferme-école – Octroi du contrat (Carl Ruest) ;
- 6.13. Sécurité des piétons près de l'école des Beaux-Séjours–de Sainte-Odile – Demande à la Ville de Rimouski (Carl Ruest) ;
- 6.14. Location de locaux de l'école du Portage–de l'Arc-en-Ciel à la Caisse populaire de la Mitis – Fin de l'entente (Carl Ruest) ;
- 6.15. Composition des conseils d'établissement – Modification (Cathy-Maude Croft) ;
- 6.16. Plan triennal de répartition et de destination des immeubles et liste des établissements – 2011-2012, 2012-2013, 2013-2014 – Pour adoption (Cathy-Maude Croft) ;
- 6.17. Rapport des décisions prises dans le cadre des règlements de délégation des fonctions et pouvoirs (période du 1^{er} juillet au 31 octobre 2010 (Jacques Poirier) ;
- 6.18. Contrat du directeur général (**huis clos**) (Raymond Tudeau) ;
- 6.19. Comblement de poste (**huis clos**) (Jacques Poirier) ;
- 6.20. Service de garde de l'école des Hauts-Plateaux–Marie-Élisabeth (Jacques Poirier) ;
- 6.21. Félicitations ;
- 7.0 **Information**
 - 7.1 Rapport du président ;
 - 7.2 Rapport du directeur général ;
- 8.0 Questions nouvelles;
- 9.0 Levée de la séance.

DÉCISION

10-12-13-136 **PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 22 NOVEMBRE 2010 – APPROBATION ET SUIVIS**

ATTENDU l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*;

Il est proposé par M. Alain Rioux et résolu de dispenser la secrétaire générale de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 22 novembre 2010 et de l'approuver tel que rédigé.

Les suivis sont vérifiés.

10-12-13-137 RÉPARTITION DES SERVICES ÉDUCATIFS ENTRE LES ÉCOLES – ANNÉE SCOLAIRE 2011-2012 – POUR ADOPTION

ATTENDU que la Commission scolaire a consulté le comité de parents, le Syndicat de l'enseignement de la région de la Mitis ainsi que le Syndicat des professionnelles et des professionnels du Bas-Saint-Laurent concernant le document présentant la répartition des services éducatifs entre les écoles;

ATTENDU que des avis ont été reçus de certaines instances ci-dessus décrites;

ATTENDU qu'une étude de ces avis a été faite et que des modifications ont été apportées au document «Répartition des services éducatifs entre les écoles – Année scolaire 2011-2012»;

Il est proposé par M^{me} Noëlla Bourdages et résolu d'adopter le document «Répartition des services éducatifs entre les écoles – Année scolaire 2011-2012», codifié sous le numéro E002-1.

Ce document est déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

10-12-13-138 RÉPARTITION DES SERVICES ÉDUCATIFS ENTRE LES CENTRES – ANNÉE SCOLAIRE 2011-2012 – POUR ADOPTION

ATTENDU que la Commission scolaire a consulté le Syndicat de l'enseignement de la région de la Mitis ainsi que le Syndicat des professionnelles et des professionnels du Bas-Saint-Laurent concernant le document présentant la répartition des services éducatifs entre les centres;

ATTENDU que des avis ont été reçus de certaines instances ci-dessus décrites;

ATTENDU qu'une étude de ces avis a été faite et que des modifications ont été apportées au document «Répartition des services éducatifs entre les centres – Année scolaire 2011-2012»;

Il est proposé par M^{me} Pauline Michaud et résolu d'adopter le document «Répartition des services éducatifs entre les centres – Année scolaire 2011-2012», codifié sous le numéro E002-1-1.

Ce document est déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

10-12-13-139 CRITÈRES D'INSCRIPTION DES ÉLÈVES DANS LES ÉCOLES – ANNÉE SCOLAIRE 2011-2012 – POUR ADOPTION

ATTENDU que la Commission scolaire a consulté le comité de parents, le Syndicat de l'enseignement de la région de la Mitis ainsi que le Syndicat des professionnelles et des professionnels du Bas-

Saint-Laurent concernant le document présentant les critères d'inscription des élèves dans les écoles;

ATTENDU que des avis ont été reçus de certaines instances ci-dessus décrites;

ATTENDU qu'une étude de ces avis a été faite;

Il est proposé par M^{me} Louise Dionne et résolu d'adopter le document «Critères d'inscription des élèves dans les écoles – Année scolaire 2011-2012», codifié sous le numéro E104-1-1.

Ce document est déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

10-12-13-140 MISSION DE RECRUTEMENT D'ÉLÈVES ÉTRANGERS EN FORMATION PROFESSIONNELLE – GUADELOUPE DU 15 AU 22 JANVIER 2011

ATTENDU que la Commission scolaire s'est dotée d'un plan d'action en matière d'éducation internationale qui comporte les objectifs et moyens suivants :

- Développer le volet international ;
- Attirer des étudiants internationaux en formation professionnelle ;
- Développer et réaliser des projets de coopération et de développement international.

ATTENDU que la Commission scolaire des Phares fait partie d'un regroupement de commissions scolaires du Bas Saint-Laurent et de la Gaspésie visant le recrutement d'élèves étrangers en formation professionnelle ;

ATTENDU que le financement de l'activité est assumé par le regroupement et le programme de financement d'actions de promotion et de démarchage en matière d'éducation administré par Éducation internationale;

ATTENDU que la Commission scolaire des Phares souhaite favoriser la pérennité de certains programmes ciblés ;

ATTENDU que l'entente France-Québec offre des avantages considérables pour les élèves désirant étudier au Québec ;

Il est proposé par M. Alain Rioux et résolu d'autoriser M^{me} Julie Potvin, conseillère pédagogique, à participer à la mission de recrutement d'élèves étrangers en Guadeloupe du 15 au 22 janvier 2011.

10-12-13-141 MODIFICATION AU PLAN D'EFFECTIFS DU PERSONNEL DE SOUTIEN

ATTENDU les résolutions 10-11-22-114, 10-05-10-313, 10-06-21-382 et 10-08-16-7;

ATTENDU l'analyse des besoins réalisée par les Services des ressources humaines;

Il est proposé par M^{me} Noëlla Bourdages et résolu de procéder à la modification du plan d'effectifs telle que présentée ci-dessous :

- Abolir le poste de technicien en travaux pratiques de 35 heures au centre administratif affecté 20 % à l'école Paul-Hubert et 80 % au territoire de la commission scolaire, à compter du 5 janvier 2011;
- Créer un poste d'opérateur en informatique classe 1 de 35 heures au centre administratif affecté à l'école Paul-Hubert, à compter du 6 janvier 2011.
- Modifier le plan d'effectifs du personnel de soutien codifié sous le numéro H104-1.

Ce document est déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

10-12-13-142 RAPPORT D'IMPLANTATION DU PROGRAMME D'ACCÈS À L'ÉGALITÉ EN EMPLOI – POUR CONSULTATION

ATTENDU les dispositions de la *Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics*;

Il est proposé par M^{me} Pauline Michaud et résolu d'adopter, pour fin de consultation, le rapport d'implantation du Programme d'accès à l'égalité en emploi.

10-12-13-143 ACHAT DU TERRAIN DE L'ÉCOLE DE L'AQUARELLE

ATTENDU qu'une partie importante du terrain de l'école de l'Aquarelle à Rimouski n'est pas la propriété de la Commission scolaire des Phares;

ATTENDU que l'utilisation de cette partie du terrain est possible suite à une entente datant du 7 octobre 1949 intervenue entre M. Octave Michaud et les commissaires d'écoles pour la Municipalité scolaire de la Ville St-Germain de Rimouski, moyennant un loyer annuel de 550 \$, loyer encore aujourd'hui payé par la Commission scolaire;

ATTENDU que suite au décès de M. Fernand Michaud, son épouse, M^{me} Ginette Michaud, est devenue propriétaire du terrain;

ATTENDU l'intérêt manifesté par M^{me} Ginette Michaud pour vendre le terrain à la Commission scolaire;

ATTENDU l'intérêt de la Commission scolaire d'acquiescer ledit terrain afin de régulariser les titres de propriété et de satisfaire aux recommandations déjà émises par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport;

Il est proposé par M^{me} Noëlla Bourdages et résolu d'autoriser l'achat de la partie du terrain de l'école de l'Aquarelle décrit à l'acte notarié du 7 octobre 1949 préparé par M^e Ronaldo Raboin, de M^{me} Ginette Michaud, pour la somme de 11 000 \$.

Il est de plus résolu de mandater un arpenteur-géomètre et un notaire pour préparer les documents requis pour rédiger l'acte d'achat et d'en assumer les coûts.

10-12-13-144 REMPLACEMENT DES CHAUDIÈRES AU MAZOUT À L'ÉCOLE DE L'ENVOL ET À L'ÉCOLE DE MONT-SAINT-LOUIS – PAIEMENT FINAL

ATTENDU la recommandation de la firme Dessau concernant les travaux de remplacement des chaudières au mazout aux écoles de l'Envol de Métis-sur-Mer et de Mont-Saint-Louis de Rimouski;

Il est proposé par M^{me} Nadyne Langlois et résolu de verser à l'entrepreneur Plomberie de l'Est inc. la somme de 12 522,67 \$, représentant le paiement final dans ce projet.

10-12-13-145 DIVERS PROJETS DE CONSTRUCTION – CHOIX DE FIRMES D'ARCHITECTES

ATTENDU l'aide financière du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport dans le cadre des mesures «Maintien des bâtiments», «Résorption du déficit d'entretien» et «Amélioration de l'accessibilité des immeubles aux personnes handicapées» pour l'année 2010-2011;

ATTENDU la nécessité pour la Commission scolaire d'engager des professionnels du bâtiment pour la réalisation des projets inclus dans ces mesures;

ATTENDU le souhait de la Commission scolaire de favoriser l'attribution équitable des contrats entre toutes les firmes présentes sur son territoire;

Il est proposé par M. Luc Marcoux et résolu d'octroyer les contrats de services en architecture pour chacun des projets de maintien des actifs et d'amélioration de l'accessibilité des immeubles pour l'année 2010-2011 selon ce qui suit :

Les Architectes Goulet et LeBel :

- Réfection de l'auditorium de l'école du Mistral;
- Réfection des blocs sanitaires de l'école de l'Écho-des-Montagnes;
- Amélioration de l'accessibilité de l'école Paul-Hubert.

Les Architectes Proulx et Savard :

- Réfection des blocs sanitaires et amélioration de l'accessibilité de l'école des Alizés;
- Réfection de la toiture d'une partie de l'école Norjoli;
- Réfection d'une partie de la toiture de l'aile C et des panneaux muraux de l'auditorium de l'école Paul-Hubert.

Gagnon, Letellier, Cyr, Ricard et Mathieu, architectes :

- Réfection de la toiture et des murs de l'école des Hauts-Plateaux–Marie-Élisabeth;
- Amélioration de l'accessibilité des écoles du Grand-Pavois–de Sainte-Agnès, de l'Aquarelle et des Bois-et-Marées.

Cette résolution est adoptée sous réserve de l'obtention de la confirmation des projets par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

10-12-13-146 DIVERS PROJETS DE CONSTRUCTION – CHOIX DE FIRMES D'INGÉNIEURS

M. Raymond Tudeau dénonce son intérêt au conseil des commissaires sur le prochain sujet et ne prendra pas part au processus décisionnel.

Compte tenu de cette dénonciation d'intérêt, M. Raynald Caissy, vice-président, préside les délibérations pour l'étude de ce point.

ATTENDU l'aide financière du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport dans le cadre des mesures «Maintien des bâtiments», «Résorption du déficit d'entretien» et «Amélioration de l'accessibilité des immeubles aux personnes handicapées» pour l'année 2010-2011;

ATTENDU la nécessité pour la Commission scolaire d'engager des professionnels du bâtiment pour la réalisation des projets inclus dans ces mesures;

ATTENDU le souhait de la Commission scolaire de favoriser l'attribution équitable des contrats entre toutes les firmes présentes sur son territoire;

Il est proposé par M. Jacques Deschênes et résolu d'octroyer les contrats de services en ingénierie pour chacun des projets de maintien des actifs et d'amélioration de l'accessibilité des immeubles pour l'année 2010-2011 selon ce qui suit :

Teknika-HBA :

- Réfection de l'auditorium de l'école du Mistral (mécanique-électricité).

BPR :

- Réfection de l'auditorium de l'école du Mistral (structure);
- Réfection des blocs sanitaires et de l'accessibilité de l'école des Alizés (mécanique-électricité);
- Amélioration de l'accessibilité de l'école Paul-Hubert (mécanique-électricité).

Dessau :

- Réfection des blocs sanitaires de l'école de l'Écho-des-Montagnes (mécanique-électricité);
- Remplacement de la chaudière à l'école des Cheminots-des-Quatre-Vents (mécanique-électricité);
- Aqueduc et égouts à l'école de Mont-Saint-Louis (civil).

Roche :

- Remplacement de la chaudière et des contrôles au Centre de formation des adultes de Mont-Joli-Mitis (mécanique-électricité).

Le Groupe Techniconfort :

- Amélioration de l'accessibilité dans les écoles du Grand-Pavois-de-Sainte-Agnès, de l'Aquarelle et des Bois-et-Marées (mécanique-électricité).

SNC-Lavalin :

- Réfection d'une section d'aqueduc à l'école Paul-Hubert.

Cette résolution est adoptée sous réserve de l'obtention de la confirmation des projets par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

10-12-13-147 RÉFECTION DE LA TOITURE DE LA FERME-ÉCOLE – OCTROI DU CONTRAT

ATTENDU l'appel d'offres sur invitation pour la réfection de la toiture de la ferme-école du Centre de formation professionnelle de Mont-Joli-Mitis;

ATTENDU l'analyse des soumissions reçues et la recommandation de la direction des Services des ressources matérielles;

Il est proposé par M. Jean-Maurice Lechasseur et résolu d'octroyer le contrat à la firme Construction Stéphane Gagnon 2000 inc., plus bas soumissionnaire conforme, au montant de 46 214,95 \$, taxes en sus, pour réaliser ce projet.

10-12-13-148 SÉCURITÉ DES PIÉTONS PRÈS DE L'ÉCOLE DES BEAUX-SÉJOURS-DE SAINTE-ODILE – DEMANDE À LA VILLE DE RIMOUSKI

ATTENDU la demande du conseil d'établissement de l'école des Beaux-Séjours via sa résolution CE-10-19 concernant la sécurité des élèves piétons près de l'école des Beaux-Séjours-de Sainte-Odile;

ATTENDU que la Commission scolaire a récemment apporté des modifications à l'organisation du transport scolaire à cette école dans le but d'améliorer la sécurité;

ATTENDU que la Commission scolaire est d'avis qu'en dépit de ces modifications, la situation est toujours préoccupante devant et dans le secteur de l'école le long de la rue Tessier;

Il est proposé par M^{me} Pauline Michaud et résolu de demander à la Ville de Rimouski de procéder à une analyse de la circulation et du mouvement des piétons le long de la rue Tessier devant l'école des Beaux-Séjours-de Sainte-Odile afin d'apporter toute solution qu'elle jugera utile pour améliorer la sécurité des piétons, notamment celle des élèves qui se rendent à pied à l'école.

10-12-13-149 LOCATION DE LOCAUX DE L'ÉCOLE DU PORTAGE-DE L'ARC-EN-CIEL À LA CAISSE POPULAIRE DE LA MITIS – FIN DE L'ENTENTE

ATTENDU l'entente intervenue le 10 décembre 1998 entre la Caisse populaire de Sainte-Jeanne-D'Arc, depuis fusionnée avec la Caisse populaire de la Mitis, et la Commission scolaire des Phares concernant la location de locaux à l'intérieur de l'école du Portage-de l'Arc-en-Ciel;

ATTENDU que la Caisse a informé la Commission scolaire de sa décision de fermer son point de service situé dans l'école à compter du 31 décembre prochain;

ATTENDU que l'entente se renouvelait pour un an le 15 novembre de chaque année;

ATTENDU la confirmation obtenue de la Caisse à l'effet qu'elle défrayera le loyer jusqu'au 15 novembre 2011;

ATTENDU que la Caisse a offert à la Municipalité de Sainte-Jeanne-D'Arc, qui a accepté, d'occuper lesdits locaux qui seront disponibles à compter du 15 janvier 2011;

Il est proposé par M. Jean-Maurice Lechasseur et résolu de mettre fin à l'entente concernant la location de locaux de l'école du Portage—de l'Arc-en-Ciel à la Caisse Populaire de la Mitis le 15 janvier 2011 et d'autoriser la Municipalité de Sainte-Jeanne-D'Arc à utiliser les locaux ainsi libérés, jusqu'au 14 novembre 2011.

10-12-13-150 COMPOSITION DES CONSEILS D'ÉTABLISSEMENT – MODIFICATION

ATTENDU les résolutions 10-05-17-339 et 10-11-22-122 qui déterminent le nombre de représentantes et de représentants dans les conseils d'établissement des écoles pour l'année scolaire 2010-2011 ;

ATTENDU l'impossibilité de combler le poste suivant :

- École des Alizés : Personnel de soutien ;

ATTENDU l'intérêt d'une autre catégorie de personnel de cette école d'augmenter sa représentation au sein du conseil d'établissement ;

Il est proposé par M. Jacques Deschênes et résolu de modifier la résolution 10-05-17-339 et de déterminer de la manière suivante le nombre de représentantes et de représentants au conseil d'établissement de l'école des Alizés :

- 5 parents
- 4 enseignants
- 1 professionnel non enseignant

TOTAL : 10

Les modifications seront intégrées au document amendé «Conseils d'établissement 2010-2011», codifié sous le numéro C115-1, qui sera déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

10-12-13-151 PLAN TRIENNAL DE RÉPARTITION ET DE DESTINATION DES IMMEUBLES ET LISTE DES ÉTABLISSEMENTS – 2011-2012, 2012-2013, 2013-2014 – POUR ADOPTION

ATTENDU l'obligation faite par la *Loi sur l'instruction publique*, article 211, d'établir un plan triennal de répartition et de destination des immeubles;

ATTENDU les consultations effectuées et les analyses réalisées;

Il est proposé par M. Gilbert Labrie et résolu d'adopter le *Plan triennal de répartition et de destination des immeubles et liste des établissements 2011-2012, 2012-2013 et 2013-2014*.

Ce document est déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

À 20 h 37, M^{me} Stéphanie Vill se joint à la séance.

10-12-13-152 RAPPORT DES DÉCISIONS PRISES DANS LE CADRE DES RÈGLEMENTS DE DÉLÉGATION DES FONCTIONS ET POUVOIRS (PÉRIODE DU 1^{ER} JUILLET 2010 AU 31 OCTOBRE 2010)

Il est proposé par M. Daniel Arseneault et résolu d'adopter le Rapport des décisions prises dans le cadre des règlements de délégation des fonctions et des pouvoirs pour la période du 1^{er} juillet 2010 au 31 octobre 2010, tel que présenté au document A113-1 (07/10-10/10).

Ce document s'inscrit dans le suivi régulier de la gestion courante assurée par le directeur général conformément à la *Loi sur l'instruction publique* et aux règlements de délégation des fonctions et des pouvoirs adoptés par le conseil des commissaires.

Ce document est déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

10-12-13-153 SERVICE DE GARDE À L'ÉCOLE DES HAUTS-PLATEAUX–MARIE-ÉLISABETH

ATTENDU la résolution 02-09-23-47;

ATTENDU la diminution importante des enfants inscrits tant de façon régulière que sporadique en 2010-2011;

ATTENDU la *Politique sur les services de garde*;

ATTENDU le principe d'autofinancement des services de garde;

ATTENDU la situation financière actuelle du service de garde Marie-Élisabeth;

ATTENDU la consultation effectuée auprès des parents utilisateurs du service de garde;

Il est proposé par M. Jacques Deschênes et résolu de suspendre les activités du service de garde de l'école des Hauts-Plateaux–Marie-Élisabeth à compter du 31 janvier 2011 et de refaire une analyse d'ici juin 2011 afin de déterminer le maintien ou la fermeture de ce service de garde.

10-12-13-154 FÉLICITATIONS

Il est proposé par M. Gilbert Labrie et résolu d'offrir nos sincères félicitations aux élèves de l'école du Rocher–D'Auteuil ainsi qu'à M. Gaétan St-Laurent, enseignant en musique, pour leur prestation musicale en collaboration avec l'Orchestre symphonique de l'Estuaire lors du concert tenu le 4 décembre 2010.

10-12-13-155 HUIS CLOS

À 20 h 48, il est proposé par M^{me} Louise Dionne et résolu de continuer la séance à huis clos.

10-12-13-156 RETOUR EN SÉANCE PUBLIQUE

À 21 h 15, il est proposé par M^{me} Noëlla Bourdages et résolu de siéger en séance publique.

10-12-13-157 CONTRAT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

ATTENDU la résolution numéro 10-11-15-98 concernant la nomination de M. Jean-François Parent au poste de directeur général;

ATTENDU les discussions qui ont eu lieu entre le président et le directeur général concernant les modalités du contrat d'engagement du directeur général;

ATTENDU les discussions tenues à huis clos;

Il est proposé par M. Alain Rioux et résolu que le conseil des commissaires de la Commission scolaire des Phares mandate M. Raymond Tudeau, président, pour signer ce contrat de travail pour et au nom de la Commission scolaire.

10-12-13-158 NOMINATION INTÉRIMAIRE AU POSTE DE DIRECTRICE ADJOINTE OU DIRECTEUR ADJOINT DE L'ÉCOLE DU MISTRAL

ATTENDU que le titulaire du poste de directeur adjoint de l'école du Mistral occupera à compter du 1^{er} janvier 2011 d'autres fonctions au sein de la Commission scolaire des Phares;

ATTENDU la *Politique de gestion du personnel cadre*;

ATTENDU le *Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des commissions scolaires*;

ATTENDU le *Règlement concernant la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs à la directrice générale ou au directeur général* (C. C. r. 28-2007);

ATTENDU la recommandation du directeur général;

Il est proposé par M. Gilbert Labrie et résolu de nommer par intérim M. Marc Tremblay au poste de directeur adjoint de l'école du Mistral à compter du 31 janvier 2011 jusqu'au retour du titulaire du poste ou au plus tard le 30 juin 2011.

10-12-13-159 COMPLEMENT DE POSTE DE DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE OU DE DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT – OUVERTURE DE POSTE

ATTENDU que le poste de la directrice générale adjointe deviendra vacant suite au départ à la retraite de la titulaire du poste;

ATTENDU que la personne qui occupera le poste de direction générale adjointe assumera également les fonctions de direction des services éducatifs;

ATTENDU les défis qui interpellent la Commission scolaire en matière de services éducatifs;

ATTENDU le mandat confié au comité des ressources humaines pour l'élaboration du profil de compétence et d'expérience ainsi que dans l'élaboration des critères de sélection;

Il est proposé par M^{me} Pauline Michaud et résolu d'ouvrir, pour fins de comblement par voie de concours, le poste de directrice adjointe ou de directeur adjoint de la Commission scolaire des Phares.

10-12-13-160 COMBLEMENT DE POSTE DE DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE OU DE DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT – FORMATION DU COMITÉ DE SÉLECTION

ATTENDU la résolution 10-12-13-159;

Il est proposé par M. Daniel Arseneault et résolu de former un comité de sélection pour le comblement du poste de directrice générale adjointe ou de directeur général adjoint qui sera composé des personnes suivantes :

- M. Raymond Tudeau, président;
- M. Raynald Caissy, vice-président;
- M. Gilbert Labrie, commissaire;
- M. Patrice Cayouette, commissaire;
- M. Claude Fortin, commissaire;
- M. Jean-François Parent.

Il est également résolu de nommer les commissaires suivants comme substituts :

- M^{me} Pauline Michaud, commissaire;
- M. Alain Rioux, commissaire.

10-12-13-161 INFORMATION

Les sujets suivants sont traités à titre d'information :

- a) Rapport du président;

À la suite de son rapport, M. Raymond Tudeau profite de cette rencontre pour remercier M. Jacques Poirier qui termine son mandat à la direction générale.

- b) Rapport du directeur général.

10-12-13-162 QUESTIONS NOUVELLES

Aucun sujet n'est soumis.

10-12-13-163 LEVÉE DE LA SÉANCE

À 21 h 40, il est proposé par M. Gilbert Labrie et résolu de lever la séance.

PRÉSIDENT

SECRETARIE GÉNÉRALE

COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES
CONSEIL DES COMMISSAIRES
SÉANCE ORDINAIRE DU 13 DÉCEMBRE 2010

NUMÉRO DE RÉOLUTION :	TITRE :
10-12-13-131	Certificat de reconnaissance
10-12-13-132	Période de questions et correspondances des élèves
10-12-13-133	Période de questions réservée au public
10-12-13-134	Période réservée aux commissaires parents
10-12-13-135	Adoption de l'ordre du jour
	Décision
10-12-13-136	Procès-verbal de la séance ordinaire du 22 novembre 2010 – Approbation et suivis
10-12-13-137	Répartition des services éducatifs entre les écoles – Année scolaire 2011-2012 – Pour adoption
10-12-13-138	Répartition des services éducatifs entre les centres – Année scolaire 2011-2012 – Pour adoption
10-12-13-139	Critères d'inscription des élèves dans les écoles – Année scolaire 2011-2012 – Pour adoption
10-12-13-140	Mission de recrutement d'élèves étrangers en formation professionnelle – Guadeloupe du 15 au 22 janvier 2011
10-12-13-141	Modification au plan d'effectifs du personnel de soutien

10-12-13-142	Rapport d'implantation du programme d'accès à l'égalité en emploi – Pour consultation
10-12-13-143	Achat du terrain de l'école de l'Aquarelle
10-12-13-144	Remplacement des chaudières au mazout à l'école de l'Envol et à l'école de Mont-Saint-Louis – Paiement final
10-12-13-145	Divers projets de construction – Choix de firmes d'architectes
10-12-13-146	Divers projets de construction – Choix de firmes d'ingénieurs
10-12-13-147	Réfection de la toiture de la ferme-école – Octroi du contrat
10-12-13-148	Sécurité des piétons près de l'école des Beaux-Séjours-de Sainte-Odile – Demande à la Ville de Rimouski
10-12-13-149	Location de locaux de l'école du Portage-de l'Arc-en-Ciel à la Caisse populaire de la Mitis – Fin de l'entente
10-12-13-150	Composition des conseils d'établissement – Modification
10-12-13-151	Plan triennal de répartition et de destination des immeubles et liste des établissements – 2011-2012, 2012-2013, 2013-2014 – Pour adoption
10-12-13-152	Rapport des décisions prises dans le cadre des règlements de délégation des fonctions et pouvoirs (période du 1 ^{er} juillet 2010 au 31 octobre 2010)
10-12-13-153	Service de garde à l'école des Hauts-Plateaux-Marie-Élisabeth
10-12-13-154	Félicitations

10-12-13-155	Huis clos
10-12-13-156	Retour en séance publique
10-12-13-157	Contrat du directeur général
10-12-13-158	Nomination intérimaire au poste de directrice adjointe ou directeur adjoint de l'école du Mistral
10-12-13-159	Comblement de poste de directrice générale adjointe ou de directeur général adjoint – Ouverture de poste
10-12-13-160	Comblement de poste de directrice générale adjointe ou de directeur général adjoint – Formation du comité de sélection
10-12-13-161	Information
10-12-13-162	Questions nouvelles
10-12-13-163	Levée de la séance